Repères

Suivez le guide
itinéraire 1

D **Départ du parking du parc de loisirs *(repère D)*.**

- Dans le Parc suivre le chemin balisé en rouge et blanc (GR 39) jusqu'au Chemin des Touches ***(repère 1)*.**
- Rejoindre la place de L'Auditoire ***(repère 2)*** en prenant à gauche le chemin des Touches, traverser l'avenue de Cornouaille et prendre en face le chemin du Hameau du Pin, traverser le boulevard Joseph Maréchal, prendre en face le chemin de Fénidan, l'impasse de Fénidan, prendre la rue de Fénidan à droite puis la rue de la Poterie à droite.
- Rejoindre le rond-point du Champ Dolent ***(repère 3)*** en passant par la rue Jules Robert, la rue Jean-Marie Paignon et la rue du Champ Dolent.
- Rejoindre La Monnerie ***(repère 4)*** en suivant la rue Guy de Maupassant, le square Bel Ami, le square du Docteur Korczak, le chemin Jules Vallès, la rue Jules Verne, l'avenue du Général de Gaulle, la traverser, prendre à gauche puis à droite la rue des Fours à chaux, la rue du Patis Gérard et à gauche la route de Lormandière en passant sous la RD 44.
- Suivre la route de Lormandière sur 100 m jusqu'au ***(repère 5)***.
- Prendre à droite le Chemin Vert jusqu'à Le Chesnot ***(repère 6)***.
- Rejoindre le Hameau de La Haye ***(repère 7)*** en tournant deux fois à gauche.
- A la Haye prendre à gauche la route de Lormandière jusqu'au Hameau Les Queniaux ***(repère 8)***.
- Traverser le site de Lormandière du parking jusqu'à La Prévalaye ***(repère 9)***.
- Prendre à droite le chemin de la Pérouse. Traverser la route des Fours à Chaux et s'engager sur le chemin des Fouessels. Au bout de 200 m tourner à gauche sur le chemin de la Pavais. Traverser la route du Callouët et continuer vers les hameaux de La Pavais et de La Massue ***(repère 10)***.
- Quitter le balisage jaune et bleu et continuer tout droit par la rue Edouard Branly jusqu'à l'avenue Lavoisier ***(repère 11)***.
- Tourner à gauche. Traverser la RD 44 au niveau du rond-point de Chartres de Bretagne. Partir à gauche et prendre le chemin à droite. Après 150 m tourner à droite vers La Gressaudière et l'impasse de La Mare de la Salle. Traverser la route de la Chaussairie pour rejoindre le hameau de Fénicat ***(repère 12)***.
- Prendre à gauche le GR 39 *(balisage rouge et blanc)*. Rejoindre les Cerisiers et la Chaussairie en passant par l'allée Beethoven. Rejoindre le parc de Loisirs en traversant l'avenue de la Chaussairie et en empruntant la rue Jean Racine, le Chemin du Courtil, le chemin de l'étang de la Marionnais et en traversant l'avenue Constant Mérel.

Sur place, le circuit est partiellement balisé en :
- *Trait rouge et blanc des repères D à 1*
- *Trait jaune des repères 1 à 7*
- *Rond jaune dans un carré bleu des repères 8 à 11*
- *Trait jaune des repères 11 à 12*
- *Trait rouge et blanc des repères 12 à D.*

Les boucles chartraines

LES FOURS À CHAUX

Itinéraire de randonnée pédestre
Découverte du patrimoine végétal et bâti
Nov. 2018

N°1

11 km
4h30mn

CHARTRES de Bretagne

Réalisé par la Mairie de Chartres
avec la participation des associations chartraines
Les Courous d'Chemins et Memoire du Pays Chartrain

CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
Ville Fleurie ★★★★
Ville 4 Fleurs
Prix national 2017 de la DIVERSITÉ VÉGÉTALE

Esplanade des Droits de l'Homme - BP 77 635 - 35176 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00 - courriel : www.ville-chartresdebretagne.fr

Maquette : service Communication - Ville de Chartres de Bretagne.

Repères

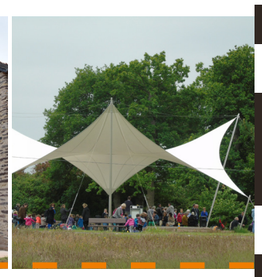

Le patrimoine Bâti

1 Parc des loisirs

Parc créé à partir de 1982 et gagné pour moitié sur Bruz après le rattachement de la Chaussairie en 1974. Couvrant plus de 10 hectares, il intègre notamment un chemin creux central, une mare naturelle, un étang artificiel, un petit bois et diverses plantations. Des jeux pour enfants, un circuit fitness ont été aménagés, ainsi qu'un kiosque ''La Grand'voile''.

Le ruisseau de la Mécanique qui passe dans le parc, traversait Chartres depuis 1858 (succédant au ruisseau de la Marionnais) en évacuant les eaux de l'ancienne carrière des Grands Fours à chaux fermés en 1927 ; il sert aujourd'hui pour les eaux pluviales. Le cours du ruisseau a été découvert et retracé avec des méandres en direction de la Seiche en 2016.

2 Le chemin des Touches

Le terme ''touche'' désigne l'accès ancien à une zone boisée où les habitants ramassaient le bois mort. D'ailleurs près de son extrémité sud subsiste la ferme du Moulin du Bois.

3 Carrefour rue de Fénidan et rue de la Poterie

La rue de la Poterie devint l'axe central de Chartres à la fin du XIXe siècle. A proximité il y avait des commerces dont des cafés, une vingtaine vers 1900, certains alliaient café et épicerie.

4 La place de l'Auditoire

C'était jadis le centre du village de la Poterie renommé dès le Moyen Age pour la qualité de ses potiers et dépendant avant la Révolution du Seigneur de Fontenay. Cette place doit son nom au bâtiment de l'Auditoire datant du XVIIe siècle, détruit en 1944. Situé au sud de l'immeuble récent (Résidence Auditoire), l'Auditoire aujourd'hui disparu était le lieu où le Seigneur ou son représentant le sénéchal exerçait la justice et accordait ses auditions. Cette bâtisse en longueur, percée d'un porche central, comportait une salle d'audiences au 1er étage, un escalier avec perron à l'extérieur et une geôle au rez-de-chaussée. C'est dans la salle d'audiences que furent rédigés les Cahiers de Doléances en 1789.

A côté, à l'angle des rues Antoine Chatel et Jules Robert, fut construite en 1840 la Mairie-Ecole publique d'abord uniquement pour garçons ; elle fut incendiée par des soldats allemands en retraite en août 1944, ce qui occasionna la perte d'archives municipales précieuses.

En 1897, un local fut créé pour la pompe à bras des sapeurs-pompiers. Une pompe publique pour puiser l'eau datant de 1935, est toujours visible devant la maison 4, rue Jules Robert.

5 Les constructions à proximité

Au bord et au sud de l'actuelle rue Antoine Chatel fut construite l'Ecole publique des filles en 1905. Egalement incendié en 1944, ce bâtiment en pierre fut restauré et abrita de 1949 à 1974 la Mairie et par la suite l'Ecole de musique. Au 2 de la rue Antoine Chatel, on aperçoit l'immeuble de logements de fonction des instituteurs achevé en 1950 et, en arrière-plan, le Groupe Scolaire Public construit aussi en schiste violet en 1949.

Le 1er lotissement de Chartres de Bretagne fut construit de chaque côté de cette rue Antoine Chatel vers 1950-54.

6 La placette de la rue Jules Robert

Juste devant ce qui fut la dernière petite épicerie (1 de la rue Jules Robert) se déroula le bal de la Libération en août 1944. En face, le Calvaire, en granit et avec bras fleurdelisés, érigé en souvenir de la Mission de 1907. On aperçoit dans ce secteur d'anciennes maisons en torchis et plus rarement en brique.

7 Rue du Champ Dolent

Le nom évoquant la douleur peut désigner soit un lieu où on abattait des animaux de boucherie soit une maladrerie où les malades contagieux (lèpre, peste) étaient placés à l'écart.

8 Le petit train départemental à vapeur

Ce ''tortillard'' circula de 1910 à 1937 sur une voie étroite à proximité de l'actuelle allée des Tennis. Venant de Noyal-Châtillon sur Seiche vers Pont Péan, il reliait la gare de Rennes Saint Cyr sur le Mail au Grand Fougeray en 3 heures et demie. Longeant l'ancienne rue Nationale, il s'arrêtait à la gare en bois située juste avant le carrefour avec la rue de la Poterie.

9 L'avenue du Général de Gaulle

La rue Nationale a été renommée, en 2001, après requalification ''avenue du Général de Gaulle'' ; en souvenir du passage du Président de la République en septembre 1960, après un arrêt dans la salle de l'Espérance qui était située près du rond-point de la Poterie et avant l'inauguration de la première presse d'emboutissage de l'usine Citroën.

10 Les grands Fours

Ces fours à chaux aujourd'hui en ruine ont fonctionné de 1869 à 1927 et fournissaient de la chaux hydraulique et un amendement agricole. Ils comprenaient 6 fours de 13 mètres, avec un 7e en retrait dans le massif, et ont été raccordés à la ligne du train départemental en 1911. La carrière profonde de 35 mètres, et dont la pompe alimentait le Ruisseau de la Mécanique, a été comblée dans les années 1980.

11 Les Fours à Chaux de Lormandière

Le Conseil Départemental, propriétaire du site depuis 1988, a aménagé en 2000 à partir du parking un sentier de découverte avec des panneaux illustrant la géologie, la faune, la flore et l'histoire industrielle du site. En 2017, le département a entrepris d'importants travaux de restauration et de réhabilitation des bâtiments.

- Le circuit qui contourne l'étang, qui a remplacé l'ancienne carrière ouverte en 1853, permet d'observer l'arrière de l'ancienne usine. Le bâtiment en bordure de l'étang abrita la 1ère machine à vapeur dès 1853 mais a perdu sa cheminée.

- Variante passant à l'ouest pres des quais de l'ancienne usine - - - - - - -
Ces fours à chaux furent en activité de 1865 à 1938 après le raccordement à la voie ferrée Rennes-Redon en 1862 (rails encore bien apparents). Les 3 premiers fours situés à l'intérieur fonctionnèrent dès 1862, tandis que 4 fours bien visibles au-dessus des quais furent achevés en 1878.
L'usine, relativement bien conservée, présente un grand intérêt car elle illustre des étapes de la révolution industrielle, avec divers bâtiments et machines. L'association ''Mémoire du pays chartrain'' a œuvré notamment pour la réintroduction d'une machine à vapeur, d'une chaudière dont la cheminée a été restaurée et d'une installation électrique qui fournissait l'électricité dès 1911. Outre la chaux, l'usine fabriqua aussi des tuyaux et parpaings.

La maison du directeur juste en face des quais. C'est une grande habitation en brique construite en 1885 en limite de la commune de Chartres et surélevée en 1912.

12 Hameau de La Pavais

Dans ce hameau, l'ancien four à pain collectif date du XIXe. La longère située sur la route à gauche (50 m) est un ancien logis de maître du XVIIe siècle avec un épi de faîtage en poterie vernissée en forme d'oiseau. Il présente des ouvertures anciennes encadrées de pierre de taille en calcaire.

Deux hypothèses sont avancées pour le nom : le passage d'une voie romaine ''pavée'' ou la fabrication ancienne de briques et pavés par des potiers.

13 La Gressaudière en Bruz

Le chemin passe en limite de ce grand hameau déjà répertorié sur le cadastre en 1812. Quelques maisons anciennes ont été réhabilitées. Des constructions neuves ont remplacé les baraques en bois présentes après la guerre 39-45.

14 A proximité de Fénicat, Boutoir en Bruz

A Boutoir, au carrefour, on observe une maison ancienne datant au moins du 17e siècle ; elle présente au rez-de-chaussée des portes encadrées de calcaire et à l'étage des pans de bois.Non loin, le pont de Fénicat franchit la Seiche, détournée et canalisée sur 1600 mètres en 1755, afin de l'éloigner de la mine de plomb argentifère de Pont Péan, fermée en 1904.

15 La Chaussairie

Ancien lieu-dit de Bruz au bord de l'ancienne route nationale et rattaché à Chartres de Bretagne en 1974. Le nom est lié à la production ancienne de chaux attestée dès le XVe siècle à La Garenne de Pan et qui s'est poursuivie de façon artisanale jusqu'au début du XXe siècle.

Les potiers y sont également encore actifs au XIXe siècle avec la fabrication de briques à partir de l'argile exploitée dans des carrières situées à l'est de l'ancienne Route Nationale.

On y observe plusieurs maisons en pierre ou en brique, comme au 98-100 de l'avenue de la Chaussairie, des constructions datées de 1848 et 1873 avec un ancien relais de poste.

Le patrimoine végétal

1 La Grande Filière *(près des Touches)* est le nom d'un champ signifiant qu'il y était cultivé le chanvre textile. Les fibres extraites permettaient de fabriquer des toiles et des cordes.

2 Le charme *(près de la cuisine centrale, chemin du Hameau du Pin)* est un arbre bien présent sur le territoire. Son bois très dur servait à faire le joug des attelages de boeufs. On l'utilise maintenant en espace vert comme plante ornementale pour la constitution de haies taillées appelées ''charmille''.

3 Les pommiers hautes tiges. Ils ont été récemment plantés avec les résidents de l'EHPAD. Autrefois présents dans tous les champs, les haies, les vergers ils assuraient la production du cidre, boisson locale familiale.

4 L'ajonc d'or *(niveau de La Massue)* est une plante typique de la lande bretonne. Sa floraison jaune d'or en hiver est très mellifère et sent la noix de coco. Elle était utilisée comme plante fourragère après broyage.

5 L'orme *(niveau Le Bas Doublé)* était l'espèce dominante (après le chêne pédonculé) sur le bocage chartrain. Dernièrement une maladie crytogamique (champignon) l'a pratiquement décimé. Son bois était très apprécié en ébénisterie.

6 La clématite vigne blanche *(niveau la Gressaudière)* est une liane vivace, grimpante, vigoureuse (15 à 20 mètres), autrefois utilisée pour faire de la vannerie et des liens. Ses beaux fruits plumeux persistent longtemps l'hiver.

7 Les ragosses *(niveau Le Clos)* sont des formes d'arbres spécifiques à la Bretagne, modelées par l'homme. Ce sont des arbres élancés dont on émonde périodiquement toutes les branches le long du tronc. Les branches coupées tous les 6 à 9 ans, réunies en fagot, alimentent les cheminées.

8 Le gui est une plante parasite prélevant sa nourriture dans la sève des arbres supports. Le gui est toxique à forte dose; les baies sont appréciées des oiseaux qui favorisent ainsi sa propagation. S'embrasser sous un rameau de gui au nouvel an est gage de bonheur !!